

Deux enfants fauchés par un rodéo urbain – Darmanin criminel

écrit par Messin Issa | 7 août 2022



Cela fait très longtemps que l'on tire la sonnette d'alarme

sur ce nouveau fléau qui met en danger la vie des Français.

Par le silence de Darmanin, par l'inaction de la police, ce qui devait arriver arriva.

Deux enfants, un garçon et une fille, âgés de 10 et 11 ans, ont été percutés par un amateur de ce rodéo urbain, vendredi 5 août, à Pontoise (Val-d'Oise).

Le pronostic vital de la petite fille est engagé. Elle est gravement touchée à la tête. Si elle s'en sort, elle conservera de graves séquelles neurologiques. Une vie brisée. Une famille à jamais ravagée.

Darmanin, qui clame vouloir assurer la sécurité des Français, n'est même pas capable d'éradiquer le fléau des rodéos.

Il doit répondre de ce drame. Il en est le responsable. Il devrait être traîné devant les tribunaux.

Il est un complice du crime.

Des avertissements ont été émis pratiquement par toutes les villes de France sur cette pratique néfaste et dangereuse.

« Les rodéos urbains sont une véritable plaie, une véritable nuisance pour les riverains, une nuisance sonore et un risque pour la population lorsqu'elle chemine à vélo ou à pied », avertissait récemment l'adjoint au maire de Montpellier, Sébastien Cote.

Le tribunal administratif de Marseille avait même condamné l'État, en août 2020, pour ne pas prendre de mesures contre ce fléau de rodéos urbains.

Mais, Marseille, vous savez, c'est l'amère-patrie de Mélenchon. Les rodéos ne doivent pas être dérangés. Sinon, ce serait du racisme...

Certes, il y a eu des saisies, des verbalisations, mais le

phénomène des rodéos urbains ne fait qu'amplifier.

Mais qui sont les amateurs de ces rodéos ?

Motus et bouche cousue.

Comme d'habitude.

Quand ce sont des richesses...

Messin'Issa